

## CLINIQUE VETERINAIRE DES MARCHES DE BRETAGNE

Zone de la Meslais  
4, rue Pierre Harel  
35133 LECOUSSE

2 bis place de la République  
35300 FOUGERES

47, Bd du Maréchal Leclerc  
35 460 ST BRICE EN COGLES

### LETTRE D'INFORMATION NOVEMBRE 2024

#### Campagne de dépistage parasitaire, c'est parti !

La saison de pâturage se termine, la question de savoir s'il est nécessaire ou non de traiter les génisses et les vaches contre les strongles avec des antiparasitaires va se poser.

Les traitements systématiques sont déconseillés, il est important de traiter uniquement quand cela est nécessaire.

Pour évaluer l'exposition des bovins au parasitisme et, par extension, la nécessité de traiter ou pas, il est possible d'avoir recours à différents types d'analyses. Les résultats obtenus permettront :

- de connaître l'exposition aux parasites au cours de la saison de pâture passée. Cela permettra notamment de voir si les animaux ont été trop fortement exposés au parasitisme pendant la saison de pâturage et d'adapter éventuellement la conduite du pâturage et la prévention contre les parasites pour la saison à venir.
- de savoir quelle stratégie adopter en matière de traitement antiparasitaire pour cet hiver

La stratégie de recherche est différente selon qu'il s'agisse de génisses ou de vaches.

- **Pour les génisses de 1<sup>ère</sup> saison de pâture** : dosage du pepsinogène sérique à partir de prélèvements de sang. Pour être interprétable, il est nécessaire de prélever 5 génisses d'un même lot.
- **Pour les vaches en lactation** : mesure de la densité optique à partir d'un échantillon de lait de tank pour une recherche de strongles.
  - o Pour prélever un lait de mélange, il est conseillé de faire fonctionner l'agitateur du tank quelques minutes au préalable. Remplir la moitié d'un flacon contenant du conservateur (pastille de bromopol) et conserver les prélèvements en froid positif (4 à 8°C). Après 24h, le lait doit être congelé.

#### Une complémentation en oligo-éléments pour réduire l'incidence des mammites

Multimin est une solution injectable composée d'oligo-éléments : cuivre, zinc, sélénium et manganèse.

Une étude anglaise a montré qu'en réalisant 3 injections de Multimin, le jour du tarissement, 21 à 28 jours avant vêlage et au 35<sup>ème</sup> jour de lactation, en l'absence de situation carencielle en oligo-éléments, il y avait un effet favorable sur la prévention des mammites clinique pour les deux premiers mois de lactation (diminution de 49% rapportée dans l'étude).

Une des explications est que les préconisations d'apports en oligo-éléments sont exprimées par rapport à la matière sèche ingérée. Or pendant la période du péripartum, la capacité d'ingestion est relativement faible alors que ses besoins en anti-oxydants sont les plus élevés. Le fait que les oligo-éléments soient apportés en injection les rendent d'avantage disponibles pour l'animal.

Dès maintenant et jusqu'à la fin de l'année, vous bénéficiez d'une remise de 50% sur vos frais d'analyse. Profitez-en !

## Lutte contre les pathologies respiratoires : aucun compromis contre la maladie !

### Le saviez-vous ?

- Les principaux agents responsables des pneumonies sont le RS, le Pi3 et Mannheimia haemolytica

- les deux premiers sont des virus, qui la plupart du temps interviennent en premier et favorisent les surinfections bactériennes qui surviennent après.

- Le **Bovilis intranasal RSP Live** existe une **unidose** ! Vous pouvez ainsi vacciner chaque veau dès sa naissance.

- Anticipez au maximum la mise en place de la vaccination, toute vaccination nécessite un délai pour être efficace. **Vaccinez avant que les problèmes n'arrivent**

- un protocole complet de vaccination coûte environ 23€ HT par veau.

Nous rentrons dans la période à risque de pathologies respiratoires sur les veaux. Un épisode de pneumonie peut avoir des conséquences graves pour l'animal : mortalité, performances de croissance altérées, risque de devenir une non-valeur économique et d'avoir une fragilité respiratoire pouvant se poursuivre jusqu'à l'âge adulte.

La vaccination est une des principales armes que l'on peut utiliser en matière de prévention. Pour cela il existe différents vaccins qui ont chacun des caractéristiques différentes (voir tableau ci-dessous) :

Type de vaccin	Intranasal	Injectable
Nom commercial	Bovilis RSP Live	Bovalto respi 3 et Bovilis bovigrip
Pathogènes visés	RS et Pi3	RS, Pi3 et Mannheimia haemolytica
Protocole d'utilisation	1 administration faisable dès la naissance	2 injections à 3-4 semaines d'intervalle
Délai d'acquisition de la protection	10 jours après administration	Après la seconde injection
Durée de la protection	3 mois	Environ 6 mois

Pour sécuriser au maximum la prévention vaccinale, vous pouvez utiliser les deux types de vaccins, en suivant par exemple le protocole ci-dessous :

- à la naissance : vaccination intranasale avec le Bovilis RSP Live
  - à partir de 15 jours d'âge : Bovilis Bovigrip ou Bovalto respi 3 (2 injections espacées de 3 à 4 semaine d'intervalle)
- ⇒ Avec ce protocole vous obtiendrez une **protection rapide à se mettre en place, durable** (minimum 6 mois) et **large** (protection contre les 3 principaux agents responsables des pneumonies).

## Prévention non médicale des pneumonies

Il est possible de limiter l'impact des pneumonies dans les élevages en ayant recours à certaines précautions non médicales :

- *La principale qui va déterminer toute la vie du veau* : donner le **maximum de colostrum** (de qualité) le plus rapidement possible après la naissance (idéalement 4L)
- **Tondre la ligne du dos des veaux** : elle évite à l'humidité de s'accumuler le long de la ligne du dos et ainsi d'augmenter la sensation de froid du veau.
- **Pailler abondamment** les niches individuelles et les cases collectives. Pour les niches, cela correspond à remplir la niche presque au 2/3 avec de la paille avant de mettre le veau. Pour les cases collectives, cela correspond à 10Kg par m<sup>2</sup> de surface.
- **Aménager des zones de confort** en installant un plafond amovible à 1,8– 2 m de hauteur sur une longueur et largeur adaptée au nombre de veaux présents dans chaque case : 1 m<sup>2</sup>/veau. Préférer pour la couverture de ce plafond une paroi perméable (paille, géotextile)
- **Ne pas trop charger les cases collectives** : moins il y a de surface disponible par veau, plus il y a de veaux malades. Exemple : un passage de 3m<sup>2</sup> par veau à 2m<sup>2</sup> par veaux multiplie de risque de pneumonie par 3 !



Une niche avant d'y mettre un veau doit être quasiment remplie de paille



Aménagement de zone de confort